

## CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS MUSEE DE LA MUSIQUE

### Service civique « Appui au déroulement des activités de médiation »

Mission de 7 mois, à raison de 24 heures hebdomadaires, à compter du 3 janvier 2022  
1 volontaire

Etablissement public national situé dans le Parc de la Villette, la Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un grand complexe dédié à la diffusion, à l'éducation et à la transmission musicale qui comprend trois salles de concert, le Musée de la musique, l'Orchestre de Paris, des salles d'exposition temporaire, un ensemble d'espaces pédagogiques et documentaires et des salles de répétition pour les orchestres et les musiciens. L'établissement présente chaque saison environ 500 concerts, trois expositions temporaires et un grand nombre d'activités éducatives. Il accueille quatre orchestres en résidence et administre les orchestres de jeunes Démonstrations sur tout le territoire. Sa mission vise à renouveler et à élargir le public musical en favorisant l'égal accès de tous, adultes, jeunes et familles, aux différentes formes de musique.

Au sein de la Philharmonie, le Musée de la musique est un lieu unique qui abrite l'une des plus belles collections d'instruments de musique au monde. Les mille instruments exposés permettent d'illustrer les liens entre musique, beaux-arts, littérature, histoire et société. Les expositions temporaires s'adressent à tous et abordent des thématiques favorisant le croisement des disciplines artistiques, des problématiques culturelles et des zones géographiques.

#### DESCRIPTION DE LA MISSION :

Le Musée propose un nombre important de visites et d'ateliers dans ses espaces pédagogiques, mais également hors les murs. Ces activités s'adressent à tous les publics, des scolaires aux familles et aux publics en situation de handicap. Favoriser l'émerveillement devant les instruments, éveiller la curiosité artistique et faire partager le plaisir de l'écoute et de la découverte font partie des objectifs pédagogiques du Musée de la musique.

Le/la volontaire participera au suivi et à l'accompagnement sur le terrain des actions hors les murs en direction du public scolaire et à la mise en place pratique des ateliers dans les salles pédagogiques.

Ces missions sont :

**Accompagner le conférencier dans les écoles pour lui fournir une aide concrète sur la gestion du matériel et la prise en charge des classes lors des activités Hors les murs.**

**Aider à préparer les salles et le parc pédagogique pour les ateliers à destination de tous les publics.**

**Apporter une aide sur l'accueil des publics et le bon déroulement des visites et ateliers.**

#### Pré-requis

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'Union Européenne ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur de la collectivité

QUALITES REQUISES POUR LA MISSION :

- Bonne présentation, personne avenante et souriante
- Ponctualité et autonomie
- Capacité d'adaptation et d'organisation
- Esprit d'équipe
- Qualité relationnelle et contact aisé avec le jeune public
- Intérêt pour la musique et la médiation culturelle

- MODALITÉS D'ENGAGEMENT :

L'engagé/e percevra mensuellement :

- Une indemnité de 472,97 € nets versée par l'Agence du Service Civique ;
- Majorée de 107,66 € nets pour les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà ;
- Une indemnité de 107,58 € nets versée par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris.

Cet engagement est cumulable avec un statut étudiant ou salarié. Pour plus d'informations sur l'engagement de service civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

Les candidatures sont à adresser directement par mail sous la référence « SC Musée » à [recrutement@cite-musique.fr](mailto:recrutement@cite-musique.fr) ou par courrier à la Direction des Ressources Humaines, 221 avenue Jean Jaurès, 75019 PARIS.

*La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu le double label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.*